

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-266
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

Matière : INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
FONCTIONNEMENT DES
ASSEMBLEES

**OBJET :
APPROBATION
DU
REGLEMENT
INTERIEUR DU
CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 1 décembre 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,
Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth
ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Bruno
PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER,
Gérard MONDRAGON

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 25
NOVEMBRE 2022

AFFICHAGE EN DATE
DU : 25 NOVEMBRE 2022

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **13 DEC. 2022**

Procurations :
Marie-Claude BOURREL Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE Donne procuration à Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,
Delphine SANTINI Donne procuration à Préscillia GRANIER,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

Absents excusés :
Martine LACOMBE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL,

Secrétaire : Madame Élisabeth ESCAFRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°2022-227 du 20 octobre 2022, a été approuvée la création d'un Conseil Municipal des Jeunes dont l'objectif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge.

Comme précisé dans ladite délibération, il s'agit désormais d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.

Ce Règlement Intérieur définit notamment le statut du Conseil Municipal des Jeunes, les droits et devoirs des jeunes conseillers municipaux, leurs missions, le fonctionnement de l'assemblée et le déroulement des commissions.

Le Règlement Intérieur sera soumis au vote du Conseil Municipal des Jeunes nouvellement élu et à la signature de chaque jeune élu avec la charte de leurs droits et devoirs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 1^{er} décembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **13 DEC. 2022**

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le : **09 DEC. 2022**

Par publication le : **13 DEC. 2022**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

Berger
Levrault

ID : 011-211100763-20221201-DB2022266-DE